

# La démocratie en Afrique : De la thèse de René Dumont à celle de la Commission économique pour l'Afrique

Marcelle Genné

Volume 22, Number 2, 1991

Afrique : la déconnexion par défaut

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702848ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702848ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

## ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this document

Genné, M. (1991). La démocratie en Afrique : De la thèse de René Dumont à celle de la Commission économique pour l'Afrique. *Études internationales*, 22(2), 413–423. <https://doi.org/10.7202/702848ar>

# LIVRES

## 1. Étude bibliographique

### La démocratie en Afrique: De la thèse de René Dumont à celle de la Commission économique pour l'Afrique\*

Marcelle GENNÉ\*\*

Les événements politiques qui se sont produits en Europe de l'Est et en Union des Républiques Socialistes Soviétiques depuis un peu plus d'un an ont gagné rapidement les organisations politiques de l'Afrique, peu ou pas démocratiques. Dans ce grand vent de libération qui souffle sur l'Afrique, des auteurs ont fait entendre leur voix, en particulier René Dumont dans *Démocratie pour l'Afrique*<sup>1</sup> et d'autres auteurs dans *West African Regional Cooperation and Development*, publié sous la direction de Julius Emeka Okolo et Stephen Wright.<sup>2</sup> Nombreuses sont évidemment les publications relatives à l'ajustement structurel en Afrique subsaharienne,<sup>3</sup> dont celle fort intéressante de Roger Young et John Loxley sur la Zambie,<sup>4</sup> qui est néanmoins une mise à jour d'une publication antérieure.

Compte tenu du sujet de l'étude bibliographique: «La démocratie en Afrique», nous aborderons principalement les deux premières publications en faisant intervenir ici et là des écrits récents sur la question. Comment rendre compte de

\* DUMONT, René. *Démocratie pour l'Afrique*. Paris, Éditions du Seuil, Coll. «L'Histoire immédiate», 1991, 344p.

OKOLO, Julius Emeka and WRIGHT, Stephen (Ed.) *West African Regional Cooperation and Development*. Boulder (Col.), Westview Press, Coll. «Westview Special Studies on Africa», 1990, 316p.

YOUNG, Roger and LOXLEY, John. *Zambia: An Assessment of Zambia's Structural Adjustment Experience. Revised Edition*. Ottawa (Ontario), L'Institut Nord-Sud, 1990, 98p.

\*\* Professeur à l'Institut de Développement international et de coopération à l'Université d'Ottawa, Canada.

1. René DUMONT, *Démocratie pour l'Afrique*, Paris, Seuil, L'histoire immédiate, 1991, 344p.
2. Julius Emeka OKOLO et Stephen WRIGHT (sous la direction de), *West African Regional Cooperation and Development*, Westview Special Studies on Africa, Boulder (Col.) Westview Press, 1990, 316p.
3. Georges Ed. BOURGOIGNIE et Marcelle GENNÉ (sous la direction de), *Ajustement structurel et réalités sociales en Afrique*, Institut de développement international et de coopération (IDIC), Université d'Ottawa, AC 18, 1990.
4. Roger YOUNG et John LOXLEY, *Zambia, An Assessment of Zambia's Structural Adjustment Experience*, The North-South Institute, Ottawa, 1990, 98p.

*Revue Études internationales, volume XXII, n° 2, juin 1991*

*Démocratie pour l'Afrique*, qui est pratiquement une vie à livre ouvert, mieux qu'en reprenant modestement les principaux points à remplir pour que la démocratie ne reste pas un vain mot mais réponde aux besoins essentiels des populations? Car c'est bien là la thèse centrale de l'auteur: la démocratie au service des besoins essentiels. Cependant, les Nations sont prises dans la mouvance d'organisations plus larges, régionales ou transnationales, où s'affrontent et se concilient des systèmes politiques divergents. C'est pourquoi la thèse avancée par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, le développement endogène collectif, et soutenue par Timothy M. Shaw dans *West African Regional Cooperation and Development*, sera retenue ici pour les besoins de la cause africaine.

## I - La longue marche vers la démocratie

«Comment en est-on arrivé là?, se demande d'abord René Dumont, ou la «longue marche», semée d'obstacles vers la démocratie en Afrique.» À cette question, l'auteur trouve une série d'explications, examinées dans une dizaine de chapitres repris un à un ci-dessous, dont les forces combinatoires rendent le problème complexe.

### A — «Pas de démocratie «vraie» avec des paysannes quasi-esclaves»

Dans la grande majorité des pays de l'Afrique tropicale, l'énergie animale est quasi inexistante. Certes, les parasites ont jusqu'ici rendu difficile la vie des animaux à proximité de l'équateur, mais surtout, la tradition voulait qu'en zone des savanes, le travail agricole fût effectué par des esclaves. L'esclavage aboli, ce sont en général les femmes qui sont chargées de ce dur labeur sans le secours, comme en Asie, des charrettes ou des vélos. Ces femmes, piliers économiques sur lesquels repose la société africaine, sont littéralement transformées en machines à sous au profit de la polygamie masculine dont la nombreuse progéniture met en péril l'avenir de l'Afrique. Comme le fait observer pertinemment Charlotte Paquet (partenaire de René Dumont dans le périple effectué dans 7 pays africains au début de l'année 1990, périple ponctué de conférences et de rencontres qui ont donné naissance à cet ouvrage sur la démocratie), l'homme impose sa domination par la force dans un environnement familial oppressif.

L'oppression a en fait de multiples visages en Afrique. D'abord, celui de l'ordre économique dominant. Cet ordre prétend proposer à tous la prospérité mais il ne fait rien pour instaurer la justice puisqu'il engendre des inégalités de revenus intolérables. Ensuite, celui de l'ordre colonial qui a ruiné les sols (plantations de cultures de rente) auquel a succédé l'ordre néo-colonial dirigé par des oligarchies politiques et économiques. Celui aussi d'une organisation sociale qui freine l'évolution du statut de la femme et favorise le maintien de son exploitation. Enfin, celui de la religion qui fait de la soumission des hommes et des femmes une obéissance à un ordre social qualifié de divin (pp. 28-29), subordonné en Afrique de l'Ouest à la volonté des ancêtres, l'animisme prévalant à ce jour sur les religions

étrangères, ce qui ne transparait toutefois pas dans le tour d'horizon des oppressions recensées par l'auteur comme obstacles à la démocratie, quelles qu'en soient les apparences.

Or, il est bien évident que la démocratie réelle commence dans la famille par le respect des femmes, sans lequel il n'y aura jamais de démocratie politique. Impératif moral, certes, mais aussi économique, compte tenu du rôle clef que détiennent les femmes dans la production agricole.

Sans l'émancipation de la femme, il n'y aura pas démocratie.

### B — «Pas de démocratie possible dans une Afrique étranglée par l'explosion démographique»

L'avenir de l'Afrique s'assombrit à mesure que sa croissance s'accélère. Si son taux de croissance annuel moyen, légèrement supérieur à 3 % se maintenait, ce qui paraît vraisemblable au moins pour les deux prochaines décennies, la population doublerait en une bonne vingtaine d'années. Alors que l'Afrique s'enlise dans une misère effroyable avec ses 500 millions d'habitants qu'elle n'arrive même pas à nourrir actuellement, que fera-t-elle de ces 500 millions d'hommes supplémentaires, dans vingt ans, alors que l'environnement se dégrade à toute vitesse? Il faut s'attendre à ce que des millions d'affamés viennent grossir les rangs actuels des chômeurs dans les bidonvilles déjà surpeuplés et se demander si «le FMI tolérera (encore) longtemps qu'une bonne part des ressources soient affectées aux subventions alimentaires, aux dépens des investissements productifs pour éviter les émeutes de la faim.» (p. 56) Sur ce déséquilibre grandissant entre les besoins de la population et les ressources disponibles, tant la CEA (Commission économique pour l'Afrique) que les gouvernements africains et la communauté internationale en général ne s'appesantissent pas suffisamment. C'est là endosser une responsabilité lourde de conséquences.

Sans la baisse sensible du taux de croissance démographique, la misère insupportable de la population mettra en danger la démocratie.

### C — «Pas de démocratie durable sans respect de l'environnement»

Pendant très longtemps, la population a vécu en équilibre avec son environnement, mais l'accélération de la croissance démographique a entraîné une rupture de cet équilibre, mettant en péril la vie même de la population. En effet, partout, le couvert arboré recule et se détériore, pour répondre aux besoins en bois de feu de la population, phénomène exacerbé par les exportations sylvicoles. Simultanément, la jachère se raccourcit, menaçant la fertilité des sols et enclenchant le processus d'érosion. Celle-ci est aggravée par l'explosion du bétail et le nomadisme, les vents de sable et les feux de brousse, l'effet de serre et les changements climatiques, dans lesquels les pays industrialisés ont une grosse part de responsabilité à tel point que la désertification s'installe çà et là pendant que le FMI pousse à la roue de la catastrophe en exigeant des pays africains plus

d'exportations pour régler leurs dettes. Et pourtant en 1977, le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) n'avait-il pas fait des recommandations appropriées pour enrayer le phénomène de désertification? Oui mais voilà, les pays riches n'ont pas suivi.

Sans l'arrêt de la dégradation de l'environnement et la reconquête de la fertilité des sols, la démocratie ne pourra s'enraciner.

#### D — «Pas de démocratie viable en Afrique tant que l'ordre politico-économique dominant continue à l'asphyxier»

Le libéralisme économique a pour objectif la recherche du profit maximal à travers le libre jeu des mécanismes du marché, qui ne tiennent compte ni des hommes dépourvus de pouvoir d'achat, ni des dommages causés à l'environnement. L'air et l'eau ont toujours été considérés jusqu'à tout récemment comme des biens «libres», c'est-à-dire pratiquement inépuisables. L'effet secondaire produit par le fonctionnement aveugle des complexes industriels ou la pollution sans précédent de l'eau et surtout de l'atmosphère, bien connue sous le nom d'effet de serre, «qui démolit tous les climats» (p. 82), était ignoré. La révolution écologique reste à faire, principalement dans les sociétés de surconsommation, qui sont les plus grandes pollueuses de la planète terre, laquelle surconsommation provient à la fois du dynamisme de l'économie libérale et de l'échange inégal de biens et services, comme l'avaient établi notamment il y a quelques années Emmanuel Arghiri et Samir Amin, entre les pays où les salaires sont bas et les pays où les salaires sont élevés.

Sans changement de l'ordre économique international, la démocratie ne pourra pas survivre en Afrique.

#### E — «Les paysanneries d'Afrique dans le carcan des encadrements»

Trop d'investissements ont été faits dans les villes africaines au profit d'une minorité privilégiée, ce qui a eu pour conséquences d'appauvrir la paysannerie et d'entraîner la population au bord du gouffre. Si le carcan des encadrements paysans a été plus brutal dans les régimes socialistes, de nombreux exemples viennent le confirmer, les régimes libéraux n'en ont pas moins organisé la paysannerie au profit des fonctionnaires et des gens des villes en général. Le manque d'autonomie et de liberté des organisations paysannes, qui a pour corollaire l'exploitation du monde paysan, a littéralement étranglé le développement. «Le problème agricole africain est dominé par la politique: il s'agit de savoir si on va se décider à libérer les paysans et paysannes, en les instruisant et les aidant à s'organiser en associations, groupements et coopératives qu'ils créeront et géreront eux-mêmes.» (p. 120)

Sans autonomie paysanne, facteur qui a incontestablement le plus grand impact sur le développement rural, il n'y aura pas de démocratie.

## F — «Les plus grands barrages rapportent d'abord aux constructeurs»

L'hydraulique des grands barrages, de la Gézirah à l'Office du Niger, a donné des résultats décevants. En revanche, la petite hydraulique réalisée par les paysans et pour les paysans a eu de bonnes performances. Encore une fois, il y a lieu de faire un constat d'échec des politiques agricoles. Pour assurer l'autosuffisance alimentaire et réduire la pauvreté, il faut augmenter la production agricole ainsi que le pouvoir d'achat des paysans ; et pour augmenter le pouvoir d'achat des paysans, il faut relever les prix des produits agricoles.

Sans libération des paysans, la démocratie ne pourra voir le jour en Afrique.

## G — «Les gaspillages de la tyrannie en Côte d'Ivoire»

La priorité accordée aux cultures de rente par les ex-métropoles, relayées en cela par «les nouveaux pouvoirs» au moment des indépendances, dans les pays africains qui ne possédaient pas de matières premières, a provoqué de grandes inégalités dans la distribution des revenus et favorisé la malnutrition et la famine. Le cas de la Côte d'Ivoire est très révélateur à ce sujet : dans ce pays, où pendant longtemps on «n'y voyait rien», la tyrannie exercée par le Président a entraîné le marasme, la rétention du cacao, suite à la chute des cours, a ruiné les petits paysans et l'économie (pp. 160-161), sans parler de l'énormité de la construction de la cathédrale ! La corruption et la fuite des capitaux ont miné le pays, qui se retrouve pratiquement exsangue. La situation est d'autant plus dramatique que la Côte d'Ivoire, qui a connu des taux de croissance élevés, n'en a pas profité pour opérer des changements de structures, malgré les mises en garde nombreuses qui lui avaient été adressées par les instances internationales depuis les années 70.

Sans la disparition des tyrans, le développement de la paysannerie et l'avènement de la démocratie sont impossibles en Afrique.

## H — «L'industrialisation ratée ou la misère des bidonvilles»

L'Afrique a voulu rattraper son retard en tentant de passer, dans certains cas, d'une économie de subsistance à une économie complexe sans avoir ni les capitaux, ni les travailleurs qualifiés pour réaliser un tel saut industriel. Par conséquent, ce fut d'une façon générale un fiasco. La combinaison des facteurs de production qui aurait dû privilégier le facteur travail, abondant et donc bon marché, consommé par des technologies simples, n'a pas emporté l'adhésion des dirigeants. L'élite africaine s'est enrichie, certes, parce qu'elle s'est taillé la grosse part d'un petit gâteau économique, mais la misère de la masse est devenue effroyable. Les bidonvilles grossissent. Le secteur informel se développe : «les petites activités prolifèrent.» Ce secteur est certes un ballon d'oxygène pour les déshérités de la terre africaine, de plus en plus nombreux, mais ne pourra en aucun cas procurer des emplois qu'une industrialisation appropriée aurait pu offrir. Et de Yaoundé,

où les bulldozers ont écrasé les étalages des petits vendeurs de primeurs pour s'en débarrasser, à Vridi, où les autorités ont fait raser les bidonvilles, les situations révoltantes se multiplient.

Sans l'instauration d'un ordre économique plus juste à l'échelle mondiale et de la démocratie à l'échelle nationale, le démarrage industriel porteur d'emplois ne se produira pas en Afrique.

### I — «Les faillites de l'éducation et de la santé compromettent l'avenir de l'Afrique»

Depuis plusieurs décennies, l'Afrique a scolarisé des hommes, qui automatiquement étaient employés par la fonction publique dès qu'ils obtenaient leur diplôme. L'État était pratiquement l'unique employeur de la majorité des pays africains. Mais, comme une éponge qui s'imbibe continuellement d'eau, la charge financière devint trop lourde à porter pour la fonction publique, ce qui amena son dégraissage brutal sous le coup des programmes d'ajustement structurel. Pire, la formation d'une élite hautement scolarisée, et complètement déconnectée des réalités africaines, allait détourner les fonds de la fonction publique au profit de sa propre reproduction. D'une façon générale, les Rapports du BIT sur le manque d'adéquation entre la réalité africaine et l'enseignement sont restés lettre morte. Il n'est pas étonnant que dans ces conditions, la scolarisation à la campagne allait être négligée. En outre, le système d'alphabetisation fonctionnelle est demeuré très en retrait des besoins de la population, laquelle se trouve «privée de ce que l'on peut considérer comme le premier des droits de l'homme (de la femme) : le droit à la dignité que confère à tout être humain un minimum d'instruction.» (pp. 194-195)

Sans accorder la priorité à l'éducation de base et à l'enseignement technique, les préalables à la démocratie manqueront à l'Afrique.

### J — «Les tyrannies contre la démocratie et le développement»

Sauf exception, l'Afrique tropicale est dominée par des régimes dictatoriaux, qui ne reconnaissent pas les droits fondamentaux des hommes. Et «toutes les faillites doivent être reliées à la tyrannie des régimes. La petite minorité au pouvoir s'y maintient en tolérant que ses défenseurs..., profitent du «système» par tous les moyens. Et ce sont eux, les «hauts d'en haut», comme on dit en Côte d'Ivoire, qui en abusent le plus.» (p. 209) Mais voilà que les dictateurs prédateurs ont dévoré les ressources de leurs frères africains de telle manière qu'ils ne sont plus en mesure de «bouffer» comme avant, dans une conjoncture internationale d'ailleurs moins favorable aux produits non transformés. Les zones d'influences Est-Ouest qui maintenaient ces dictatures en place, par la force des armes bien souvent, en ont retiré tant un bénéfice économique que politique. L'abandon de la guerre froide a amené des changements considérables et un resserrement des

conditions d'aide à l'Afrique, laquelle, face à son endettement, réduit ses dépenses sociales plutôt que militaires, gage du maintien de la tyrannie de l'élite coulée dans un parti unique et clanique centralisateur. Par conséquent, seul un type d'austérité qui toucherait les privilèges de cette élite peut venir mettre un frein à la tyrannie. Il ne faudrait pas pour autant qu'au cours de ce processus les pauvres des campagnes comme des villes soient pénalisés.

Sans multipartisme, garant de la démocratie, l'Afrique est vouée à la tyrannie.

## II – La recherche d'un développement démocratique

«La politique domine et, dans ces conditions, René Dumont se penche ensuite sur la difficile recherche d'un développement démocratique en Afrique noire.» Cette recherche conduit l'auteur à revoir les obstacles à la démocratie parcourus ci-dessus et à explorer le terrain pour ébaucher, voire proposer, des solutions. Ces solutions sont en général connues, même si elles sont loin d'être adoptées dans la grande majorité des cas, d'où l'importance de les rappeler. Mais cette ébauche donne surtout à l'auteur l'occasion de présenter un projet de société, éminemment démocratique, basé sur la réduction des inégalités.

L'Afrique n'est-elle pas à la recherche d'un projet de société dans un monde bousculé par les récents événements politiques? Certes, mais il est bien évident que les grandes lignes de ce projet doivent être clairement tracées. Ce projet doit viser à satisfaire les besoins essentiels des hommes parmi lesquels «le droit de manger correctement et de boire de l'eau potable» est prioritaire. Et compte tenu de la limite des ressources disponibles déjà atteinte ou dépassée dans la plupart des pays africains, ce droit ne pourra être respecté qu'aux dépens des gaspillages des riches et en prenant en considération l'environnement. Ensuite, vient le droit à l'éducation ou à l'alphabétisation, tant des femmes que des hommes, sans lequel il n'y aura pas de démocratie. L'éducation permettra de se libérer du «machisme», en particulier celui de tous les intégrismes (surtout du fétichisme dans certains pays) qui menacent les libertés démocratiques, surtout celles des femmes.

Le multipartisme devra par conséquent cibler les besoins des communautés de base – familles, villages, quartiers – pour que la démocratie devienne réalité. Pour répondre à ces besoins, il est nécessaire de maîtriser la croissance démographique. Mais où trouver des emplois productifs pour que les Africains puissent vivre de façon décente? C'est là une question fondamentale à laquelle le renforcement mutuel des activités du secteur privé et du secteur public risque de ne pas pouvoir apporter de réponse satisfaisante. L'abondance relative du facteur travail est un problème d'autant plus préoccupant qu'il s'agit, comme le montre le BIT dans un grand nombre de rapports sur la question, d'une main-d'œuvre «banale». Il est plus que jamais urgent de développer l'enseignement technique intermédiaire approprié à l'environnement. Si la main-d'œuvre qualifiée manque, les capitaux sont peu abondants. Au cours des dernières années, l'Afrique a perdu plus de devises qu'elle n'en a reçu. Or, il apparaît à la lumière de la guerre du Golfe, et de la proposition d'un «Plan Marshall» pour la reconstruction du Moyen-Orient, que les fonds existent. En Afrique, ce plan appelé de redressement, question de



contexte, n'a pas donné les résultats escomptés parce qu'il n'était pas assorti d'une redéfinition de l'ordre économique international dominant et autres voies et moyens pour faire démarrer l'Afrique.

En toute logique, les droits des uns sont les droits des autres, et les devoirs des uns sont les devoirs des autres. La réciprocité des droits et des devoirs est loin d'être établie et tant qu'elle ne le sera pas, la démocratie court un grand risque. La recherche d'un «autre développement», garant de la survie de la planète terre et de l'humanité, implique impérativement des ajustements écologiques que les ajustements structurels ont eu tendance à occulter. Cela ne peut se faire sans un contrat général de solidarité à l'échelle mondiale, ce que propose en dernière analyse, René Dumont.

Sans développement durable garantissant la couverture des besoins essentiels, il n'y aura pas de démocratie durable en Afrique.

### III – Coopération régionale en Afrique de l'Ouest face à la crise

L'objectif de coopération régionale n'est pas nouveau en Afrique ; le tout est de savoir s'il peut favoriser l'avènement de la démocratie ou pas ? En effet, s'il est certain que la balkanisation de l'Afrique est une contrainte au développement économique, il est non moins évident que des groupements régionaux sont difficiles à réaliser avec des économies «patrimoniales» de type clanique. Par conséquent, il apparaît que sans démocratie, le débat entre partisans et détracteurs des communautés économiques, voire politiques, africaines risque de demeurer théorique. Néanmoins, nombreuses sont les économies africaines qui n'apparaissent pas viables en dehors de marchés plus vastes. L'ordre économique dominant a certes appauvri l'Afrique en raison de l'existence de rapports de force dissymétriques, d'autant plus que les élites africaines ont continué à privilégier leurs rapports économiques avec l'Europe plutôt que d'accorder la priorité au développement endogène. Mais le développement endogène collectif, ou une certaine forme de régionalisme, est-il plus prometteur pour l'Afrique ? C'est à cette question que le livre *West African Regional Cooperation and Development* publié sous la direction de Julius Emeka Okolo et Stephen Wright, se propose de répondre. Est-il en avance sur son temps ? Quoi qu'il en soit, les groupements existent déjà et il est incontestable que, par-delà les ex-puissances coloniales et leurs clientèles, certaines économies sont appelées à jouer de par leur potentiel économique un rôle plus important que les autres dans toute structuration régionale.

Les sommets économiques de Lagos (1981) et d'Addis-Abeba (1986) avaient mis de côté la rhétorique politique habituelle pour s'orienter vers des réformes économiques à long terme en réponse à l'ordre économique dominant. Les points saillants de ces sommets (Timothy M. Shaw, pp. 116-117) furent :

- la reconnaissance de la médiocrité du développement africain ;
- l'observation d'une non-transmission de la reprise des économies industrialisées aux économies africaines ;

- le besoin pour l'Afrique de formuler sa propre stratégie face aux insuffisances des recommandations internationales;
- la nécessité de surmonter la balkanisation continentale pour assurer un redressement soutenu;
- l'intérêt pour les pays africains de procéder dans leurs négociations Sud-Sud ou Nord-Sud sur la base d'une cohésion régionale;
- la confiance dans les ressorts de l'Afrique tout autant qu'au développement endogène auto-entretenu.

C'est sur cette base que la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies voit, dans le renforcement de l'intégration sectorielle au niveau continental et dans la promotion, la coordination et l'harmonisation des groupements actuels et futurs, un avenir pour l'Afrique. Toutefois, l'existence de différentes communautés économiques en Afrique n'a pas eu d'impact significatif sur le resserrement des liens économiques entre pays africains et sur leur développement jusqu'ici. Le manque de coopération politique est patent. Les différentes communautés sont connues, l'évolution de leurs institutions et règles de fonctionnement le sont moins, voir en particulier l'excellente synthèse faite par Julius Emeka Okolo sur le développement et la structure de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Chapitre 2 – The Development and Structure of ECOWAS), inscrite dans la foulée de l'introduction faite par cet auteur en collaboration avec Stephen Wright sur la Coopération et le développement de l'Afrique du l'Ouest (Chapitre 1 – Cooperation and Development in West Africa), qui remettent en cause le caractère trop exclusivement primaire des économies africaines et leur extraversion, ainsi que la remarquable synthèse faite par Daniel C. Bach sur les organisation régionales francophones et celles de l'ECOWAS (Chapitre 3 – Francophone Regional Organizations and ECOWAS). Les autres chapitres sur la question de la coopération régionale en Afrique font en général une analyse plus économique que politique, qui montre le peu d'intégration réalisée à ce jour en raison des nombreux obstacles rencontrés. Ces obstacles se recoupent avec ceux déjà relevés dans *Démocratie pour l'Afrique*. Par conséquent, il n'y a pas lieu de revenir ici sur ce que René Dumont a écrit de façon très fouillée, mais de s'arrêter plus particulièrement sur l'analyse effectuée par Timothy M. Shaw sur le régionalisme et la crise africaine (Chapitre 6 – Regionalism and the African Crisis: Towards a Political Economy of ECOWAS and SADC\*) en raison du ballottage des pays africains par les grandes puissances entre le courant orthodoxe et le courant radical ou entre deux modes de production. En effet, si l'ordre économique dominant est généralement mis au banc des accusés, il ne faudrait pas oublier de voir, comme le fait cet auteur, pour qui il y a renouveau des idéologies en Afrique, le degré d'incorporation des différentes économies aux systèmes politiques dominants mais divergents. Quoi qu'il en soit de l'enracinement véritable de ces idéologies, même avant le revirement des pays d'Europe de l'Est, il apparaît que seul le développement endogène pourrait sortir le continent africain de l'impasse où il se trouve. Selon l'auteur, le mythe de l'égalité est mort et l'émergence d'un petit nombre de pouvoirs sur le continent africain (Algérie, Égypte, Côte d'Ivoire,

\* ECOWAS : Economy Community of West African States  
SADC : Southern African Development Coordination Conference

Kenya, Nigéria et Zimbabwe) force les théoriciens à revoir la conception politique des deux courants en présence. Faut-il voir dans ces pouvoirs, ou nouveaux centres industrialisés (NIC), une semi-périphérie, dont les intérêts seraient divergents de ceux de la périphérie, ou de l'ensemble des pays pauvres d'Afrique? Le développement industriel africain, certes, il s'agit ici du développement des filiales de sociétés multinationales ou de dépendance technologique, refléterait le développement d'un sous-impérialisme en Afrique pour le courant radical, et celui d'une intégration à l'économie mondiale pour le courant orthodoxe «plus préoccupé par la nouvelle division internationale du travail que par le nouvel ordre économique international.» (p. 118) Pour que le développement puisse progresser, des changements importants doivent être apportés à l'intérieur et entre économies africaines. Ces changements sont une fonction de l'histoire aussi bien que de l'idéologie et de la diplomatie. Le continent africain est-il disposé à passer, par le biais du régionalisme, de l'extraversion au développement endogène? Ce régionalisme pourrait être un maillon d'un projet de «continentalisme» africain. Cependant, les classes dirigeantes post-coloniales en place sont peu intéressées à abandonner leurs privilèges, quel que soit le discours politique tenu, pour couvrir les besoins essentiels de la population.

Comme le constate Timothy M. Shaw, le régionalisme au début des années 90 s'impose tout en étant limité par deux changements majeurs interreliés politiquement et pratiquement. Le premier changement concerne la politique d'ajustement structurel, qui n'est pas étrangère à la nouvelle division internationale du travail. Selon Raymond F. Mikesell, les pays qui exportent des matières premières font face (notamment) à des problèmes créés par le dynamisme de l'économie mondiale, où la structure de la demande change plus rapidement qu'avant, ce qui expliquerait, avec les changements technologiques, l'absence de reprise des exportations des pays en développement une fois la récession mondiale passée (U.S. Policy and Developing Countries: Agenda 1981 – Growth, exports and jobs in a changing world economy – Overseas Development Council, Transaction Books, 1988, pp. 139-166). Quant aux produits agricoles (café, cacao, etc.), l'abondance relative de l'offre par rapport à la demande n'annonce pas une amélioration de leur prix à l'exportation, bien au contraire. Par conséquent, l'avenir paraît très sombre, surtout dans une perspective de développement durable. Le deuxième changement a trait à la détente internationale qui, si elle se confirme, pourrait apaiser bien des conflits africains en même temps qu'elle affecterait la possibilité de promouvoir le développement endogène collectif.

C'est ainsi que le long différend entre la Banque mondiale<sup>5</sup> et la Commission Économique pour l'Afrique<sup>6</sup> sur le type de développement approprié atteint son paroxysme en 1989 par la recommandation, quasi simultanée, de politiques divergentes pour la prochaine décennie. La Banque opta délibérément en faveur de la modernisation des économies africaines dans une perspective de développement durable et la Commission pour le développement endogène. Certes, ces

5. Banque mondiale, *L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable*, Washington, 1989.

6. Commission Économique pour l'Afrique, *Cadre alternatif africain de référence pour le redressement et la transformation socio-économiques*, Addis-Abeba, 1989.

institutions ont tenté de trouver un terrain d'entente. Néanmoins, il reste que l'Afrique est à la recherche d'une certaine cohésion qui fait apparaître la nécessité d'une politique de développement endogène collectif.

Et l'auteur de conclure que, dans cette éventualité: «le développement démocratique est un impératif lié à cette orientation: la participation et la responsabilité tant pour les hommes que pour les femmes.» (p. 147)

Démocratie et développement endogène collectif sont intimement liés à long terme

## Conclusion générale

De la *Démocratie pour l'Afrique* à la *Coopération régionale et au développement en Afrique de l'Ouest*, l'analyse tend à montrer que, l'État étant le véhicule de l'intégration sociale par excellence, l'insertion des masses, légitimant l'existence de l'État, se fera à travers les fonctions de liberté et d'égalité tout autant que d'endogénéité collective et d'indépendance relative.